

*Questions orales***L'AGRICULTURE**

LES CÉRÉALICULTEURS—LE PAIEMENT D'APPOINT

M. Maurice Foster (Algoma): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture. Le ministre sait que les céréaliculteurs font face aux prix les plus bas en dollars constants jamais payés pour le grain depuis les années 1930 et la grande dépression. En août dernier, il a accepté en principe de leur verser un paiement d'appoint de trois milliards de dollars. Peut-il nous dire aujourd'hui quand ce paiement sera effectué? Quand les chèques seront-ils envoyés pour que les céréaliculteurs canadiens qui font face à de grandes incertitudes concernant les prix mondiaux sachant que le gouvernement donnera suite à la promesse que le ministre leur a apparemment faite en août dernier à Winnipeg?

L'hon. John Wise (ministre de l'Agriculture): Monsieur le Président, j'apprécie la question du député. Elle est en partie vraie et en partie fausse. Le député n'a évidemment pas participé à la rencontre avec les dirigeants agricoles à Winnipeg, le 27 août.

M. Foster: Je n'étais pas invité.

M. Wise: Je suis sûr que s'il vérifiait auprès de n'importe lequel des cinquante dirigeants agricoles qui ont assisté à cette rencontre, il se rendrait compte qu'on n'a pas du tout promis trois milliards de dollars.

Des voix: Oh, oh!

M. Wise: Monsieur le Président, c'était la troisième d'une deuxième série de rencontres portant sur le grain spécial canadien n° 2. Comme je l'ai dit bien des fois à la Chambre, lors de cette rencontre, les dirigeants agricoles ont accepté à l'unanimité une méthode de distribution. Les fonctionnaires de mon ministère traduisent actuellement cette formule de distribution en chiffres. En fait, ils consultent tous les jours les dirigeants agricoles pour obtenir plus de renseignements.

Ce que j'ai promis, c'est que si cette formule respectait les critères de la justice et de l'équité, elle serait incluse dans la proposition que je soumettrais au gouvernement. Mais je n'ai rien promis. Je n'ai rien promis, il y a un an, au sujet des sommes qui seraient versées dans le cadre du Programme spécial canadien pour les grains. Aujourd'hui, bien sûr, je ne promets rien non plus au sujet des sommes qui seront versées . . .

Des voix: Oh, oh!

M. Wise: Les députés veulent obtenir l'information et j'essaie de coopérer. Jusqu'à aujourd'hui, nous n'avons rien promis concernant le prix du programme.

● (1150)

LES POURPARLERS COMMERCIAUX ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS

M. Maurice Foster (Algoma): Monsieur le Président, c'est le même genre d'obstruction que nous avons vue en octobre dernier . . .

Des voix: Bravo!

M. Foster: . . . jusqu'à ce que le premier ministre Devine réclame à grand cri qu'on lui donne un coup de pouce pour se faire réélire en Saskatchewan. Il n'y a pas d'élections en Saskatchewan cette année. Les prix des céréales sont à leur plus bas depuis les années 1930, les mécaniciens sur la Voie maritime sont en grève et les éclusiers de la Voie maritime s'apprêtent à en faire bientôt autant. L'incertitude est sûrement assez grande pour que le gouvernement cesse de faire de l'obstruction . . .

M. le Président: A l'ordre, s'il vous plaît. Comme tous les députés le savent, le sujet est important. Je demanderais au député de poser sa question et au ministre d'y répondre, succinctement.

M. Nystrom: Tous les deux.

M. Foster: Monsieur le Président, j'en arrivais à ma question.

Le blocage est-il attribuable aux négociations sur le libre-échange qui se poursuivent avec les États-Unis? Est-ce que l'incertitude tient à la question de savoir si l'accord qu'on est en train de mettre au point à Washington, et à l'Édifice Langevin aujourd'hui, permettra ce genre de paiement . . .

M. le Président: Le député peut sûrement poser sa question.

M. Foster: Est-ce que le paiement de 3 milliards de dollars que le ministre a promis aux agriculteurs se trouve sur la table des négociations, et y a-t-il incertitude sur la question de savoir si ce paiement sera permis par l'accord américain avec le Canada? Est-ce là qu'il y a blocage?

M. Gauthier: La vérité va sortir.

L'hon. John Wise (ministre de l'Agriculture): La seule obstruction qu'il y ait se trouve chez le député.

Des voix: Oh, oh!

M. Broadbent: C'est mesquin.

M. Wise: Le gouvernement ne fait pas de l'obstruction. L'intention dont s'inspire le programme de consultation avec les agriculteurs canadiens n'a rien à voir avec les accords de commerce bilatéraux entre le Canada et les États-Unis.

* * *

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

LA GRÈVE DES POSTIERS—LA QUESTION DU FRANCHISAGE

M. Rod Murphy (Churchill): Monsieur le Président, je suis ravi d'avoir en fin la possibilité de poser une question.

Au début de la période des questions, en réponse à une question, le ministre du Travail a déclaré que le moment n'était pas encore venu de nommer un médiateur. Étant donné que les postiers ont proposé de négocier la question du franchisage et ont fait une offre à ce sujet, le gouvernement envisage-t-il de permettre officiellement à la Société canadienne des postes de négocier cette question? Où, quand et comment le fera-t-on?